

Réf: Dossier 469287

Avis de constitution

SOCIETE « NOEVENTA »

Siège Abidjan - Cocody Angré Lot 893 Parcelle 437

Section CV. non loin de l'agence SGBCI d'Angré Djibi -
marché COCOVICO, Lot 893, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2025, et enregistrés au CEPICI le 28/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOEVENTA »

Objet :

- Construction neuve et Rénovation

- Gestion locative
- Fourniture d'équipement
- Vente de Terrain et de maison
- Location et vente de véhiculé
- Transport et logistique
- Mobil money
- Commerce générale
- Vente de marchandises diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan - Cocody Angré Lot 893 Parcelle 437
Section CV. non loin de l'agence SGBCI d'Angré Djibi -
marché COCOVICO, Lot 893, Ilot 0

Dirigeant(s) M BARRY ALI CHENET (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00193 du 09/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01457/GTCA/RC/2026 du 09/01/2026

